

13 MAI 2025

TOULON, le 17/04/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TRIBUNAL ADMINISTRATIF  
DE TOULON

5 rue Jean Racine  
CS 40510

83041 TOULON CEDEX 09

Téléphone : 04 94 42 79 30

Télécopie : 04 94 42 79 89

Adresse courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Greffe ouvert du lundi au vendredi de  
9h00 à 12h00 - 13h30 à 16h00

MAIRIE D'EVENOS

E25000035 / 83



M. le Maire  
COMMUNE D'EVENOS  
Route de Toulon  
83330 EVENOS

<https://toulon.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E25000035 / 83

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

**Objet :** Modification n°4 du plan local d'urbanisme de la commune d'Evenos

M. le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Gabriel NIRLO, Directeur Hôpital, demeurant 2 place de la république, HYERES (83400) (tel : 04 94 18 82 47 ; portable : 06 07 99 26 16) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, M. le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,  
ou par délégation

N. PRATO-VIOT

PA 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON

17/04/2025

N° E25000035 /83

LA MAGISTRATE EN CHARGE DES ENQUETES  
PUBLIQUES

**E- Décision désignation commission ou commissaire du 17/04/2025**

Vu la lettre, enregistrée le 17/04/2025, par laquelle le maire de la commune d'Evenos demande la désignation d'un commissaire-enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

*La modification n°4 du plan local d'urbanisme de la commune d'Evenos ;*

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Mme Hermine LE GARS en qualité de magistrate déléguée aux enquêtes publiques ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire-enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

**DECIDE**

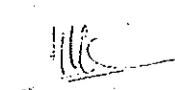
**ARTICLE 1** : Monsieur Gabriel NIRLO est désigné en qualité de commissaire-enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

**ARTICLE 2** : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

**ARTICLE 3** : La présente décision sera notifiée au maire de la commune d'Evenos et à Monsieur Gabriel NIRLO, commissaire-enquêteur.

Fait à TOULON, le 17/04/2025

La magistrate déléguée,

  
Hermine LE GARS

